

# Quand la Corse se prépare à exporter ses déchets

Le Syvadec a lancé il y a quelques jours un appel d'offres pour un marché portant sur "le traitement de l'excédent de déchets ménagers résiduels hors de Corse", une solution que les élus disaient pourtant ne pas envisager

L'avis a été mis en ligne par le Syvadec (Syndicat de valorisation des déchets de Corse) en toute discrétion, le 12 juin dernier, sur le bulletin officiel des marchés publics. L'intitulé du marché concerné ne laisse guère de place au doute: "traitement de l'excédent des déchets ménagers résiduels hors de Corse". Le document ne dit pas grand-chose d'autre sinon que ledit marché est prévu pour une durée de 12 mois reconductible trois fois et que les candidats ont jusqu'à mardi prochain pour se faire connaître. Aucune information par exemple sur les quantités de déchets qui devront être traitées.

Il n'empêche, c'est quand même une sacrée surprise. Engluée dans une crise chronique des déchets depuis trois ans, la Corse cherche des solutions. Mais l'idée d'exporter faisait partie des éventualités a priori exclues. Le 26 avril dernier à l'Assemblée de Corse, le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, ne



Engluée dans une crise chronique des déchets, la Corse cherche des solutions.

/ ARCHIVES P.-A. F.

déclarait-il pas que ce serait "une régression énorme". Ajoutant qu' "une île qui a vocation à développer son autonomie, son indépendance en bien des domaines, ne peut pas exporter ses déchets de façon pérenne."

Pourquoi lancer ce marché alors? François Tatti, le président du Syvadec, seule instance compétente en matière de traitement des dé-

chets, explique: "Nous préparons techniquement toutes les options. Nous les exposerons dans le cadre du comité stratégique en partenariat avec la CdCet l'Etat".

## "La seule solution"

Une chose est sûre, cette décision n'a pas été prise isolément mais d'un commun accord avec l'Exécutif de

Corse, qui planche aujourd'hui sur un nouveau plan de gestion des déchets. "J'ai validé le fait qu'il fallait une solution de repli transitoire pour le cas où on se retrouverait dans une situation de crise, reconnaît Gilles Simeoni. Je pense que c'est la seule solution. Si demain on se trouve confrontés à une nouvelle crise, on ne peut pas laisser les ordures dans les rues."

Une situation qui est loin d'être théorique quand on sait que la capacité maximale annuelle du centre d'enfouissement de Viggianello - l'un des deux seuls encore ouverts sur l'île - est censée être atteinte dans quelques jours, en pleine saison estivale.

Reste à savoir si le marché projeté pourra effectivement être passé. Des entrepreneurs continentaux (ou étrangers) se porteront-ils candidats? De source proche du dossier, "des contacts ont déjà été pris du côté de Perpignan."

Mais il faudrait encore que le dispositif recueille l'accord de l'État, via la préfecture de Corse et celle du département de l'entreprise attributaire. Une procédure qui pourrait prendre un certain temps. Vendredi, une réunion sur les déchets doit se tenir à Corte en présence des intercommunalités, des décideurs locaux et des services de l'État. Nul doute que le sujet y sera abordé.

PIERRE NEGREL  
JULIAN MATTEI

## Combien ça va coûter?

L'exportation des déchets hors de Corse ne contrarie pas seulement la stratégie d'"autonomie progressive" de la Corse. Elle risque aussi de coûter cher aux usagers. Aujourd'hui, les intercommunalités adhérentes du Syvadec paient 171 euros le traitement d'une tonne de déchets. Mais la facture risque d'être beaucoup plus lourde pour les tonnes d'ordures qui devront prendre le bateau. "Le surcoût sera d'au moins 100 euros par tonne", assure un connaisseur du dossier. A ce prix-là, c'est sûr, il vaudrait mieux que l'exportation reste une solution transitoire.